



Cirena
Citoyens en Réseau
Energies renouvelables
Nouvelle-Aquitaine

Citoyenneté et Énergies Renouvelables

DDT Creuse

15 mars 2022

CIRENA, Objet – Objectifs – Champs Actions

CIRENA est un accélérateur de la transition énergétique citoyenne, membre du réseau national Energie Partagée, qui impulse, et accompagne des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable. Implanté sur la région Nouvelle Aquitaine, **CIRENA mobilise et conseille** les citoyen·ne·s, les collectivités, les entreprises, les associations dans nos villes et campagnes.

Faire émerger de nouveaux projets

Accompagner les projets citoyens en cours

Promotion des énergies citoyennes

Contribution aux politiques publiques

Accompagnement des porteurs de projets

Animation de la vie de réseau



CIRENA, qui sommes nous ?

Comité de pilotage

9 membres

Société citoyenne

☀️ La Citoyenne Solaire
I-ENER, ENERCIP,
Solevent

Associations

☀️ A nous l'énergie
Energie pour Demain

Investisseurs

☀️ Terra Energie

Fournisseurs

☀️ ENERCOOP

Collectivité locale

☀️ PNRLimousin-
Perigourd

Participation en tant que
membre permanent au
Conseil économique,
social et
environnemental
régionale de la Nouvelle-
Aquitaine

Membre du comité
d'investissement de
Terra Énergies en
qualité de Censeur



terra energies

FONDS D'INVESTISSEMENT RÉGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE



Les EnR citoyennes, une histoire de réseau

Enercoop Aquitaine

Impulse la création du réseau CIRENA dès 2014
Réappropriation locale et citoyenne de l'énergie



Énergie Partagée

Charte et label
Travail en réseau



Partenaires



Des valeurs communes

pour une transition énergétique
maîtrisée et respectueuse

Charte Énergie Partagée



Ancrage local

La maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs du territoire.



Gouvernance ouverte

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



Exigence écologique

Le projet s'inscrit durablement dans une logique de respect de la planète et de réduction des consommations d'énergie.



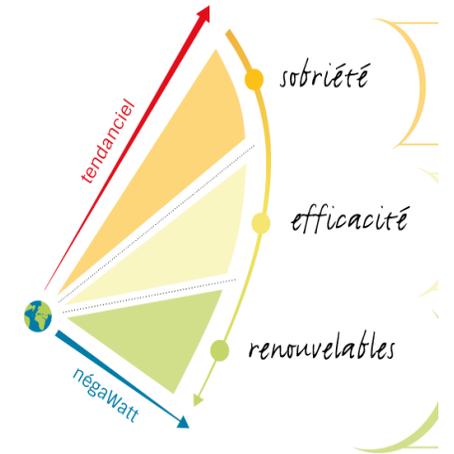
Démarche non spéculative

Les bénéfices réalisés restent au sein de la société et servent à rémunérer durablement les investisseurs du projet.

Définition de l'ESS

des valeurs : ancrage territorial, démocratie, émancipation de la personne

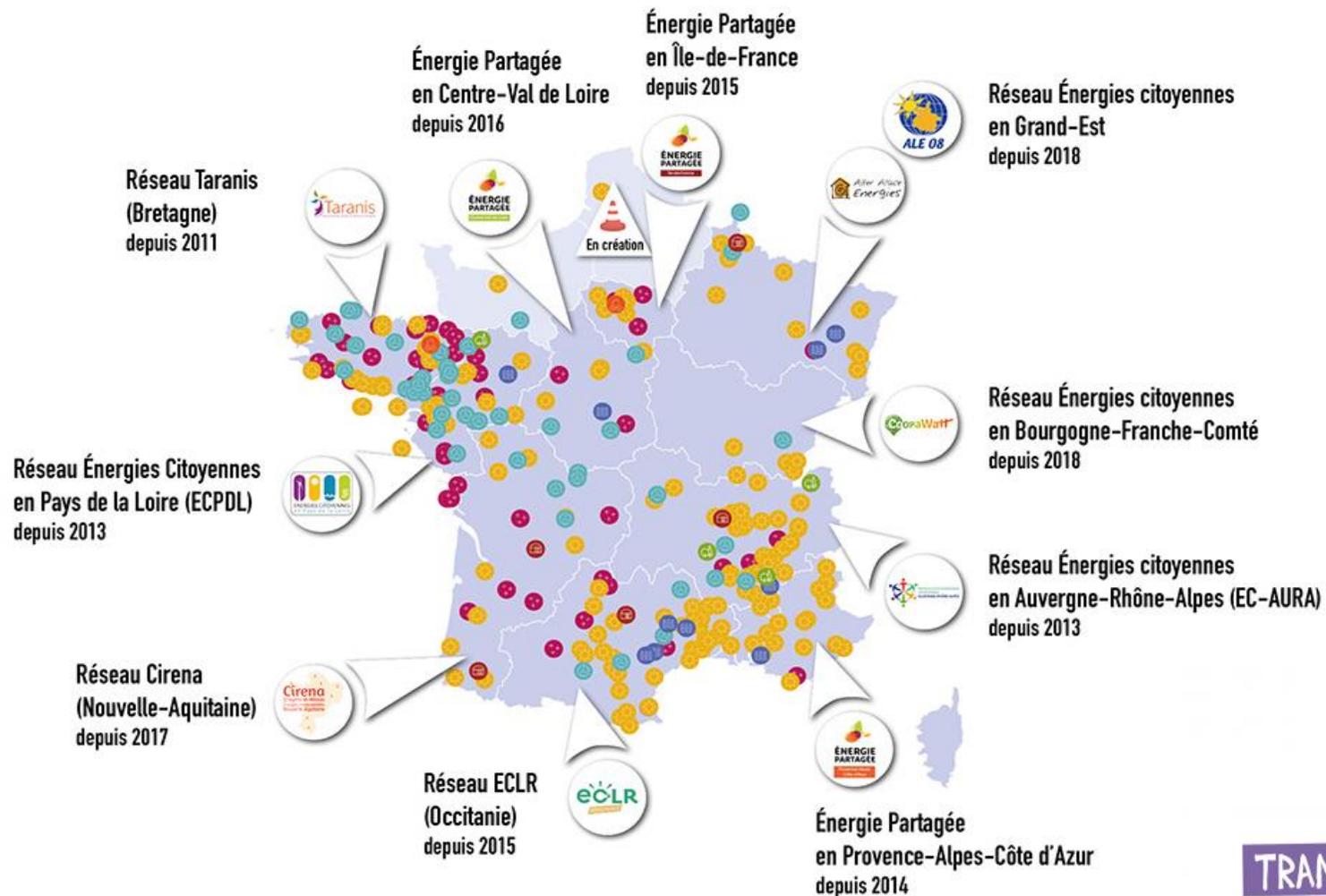
des pratiques d'entrepreneurs : projet collectif, gouvernance démocratique, gestion éthique, primauté de l'objet social sur la recherche du profit



©Association négaWatt - www.negawatt.org



Valeurs et Partages



297 projets citoyens
d'énergie renouvelable

- 102 en exploitation
- 105 en développement
- 90 en émergence

On a 4 exigences :

ANCRAGE LOCAL

NON-SPÉCULATION

TRANSPARENCE & DÉMOCRATIE

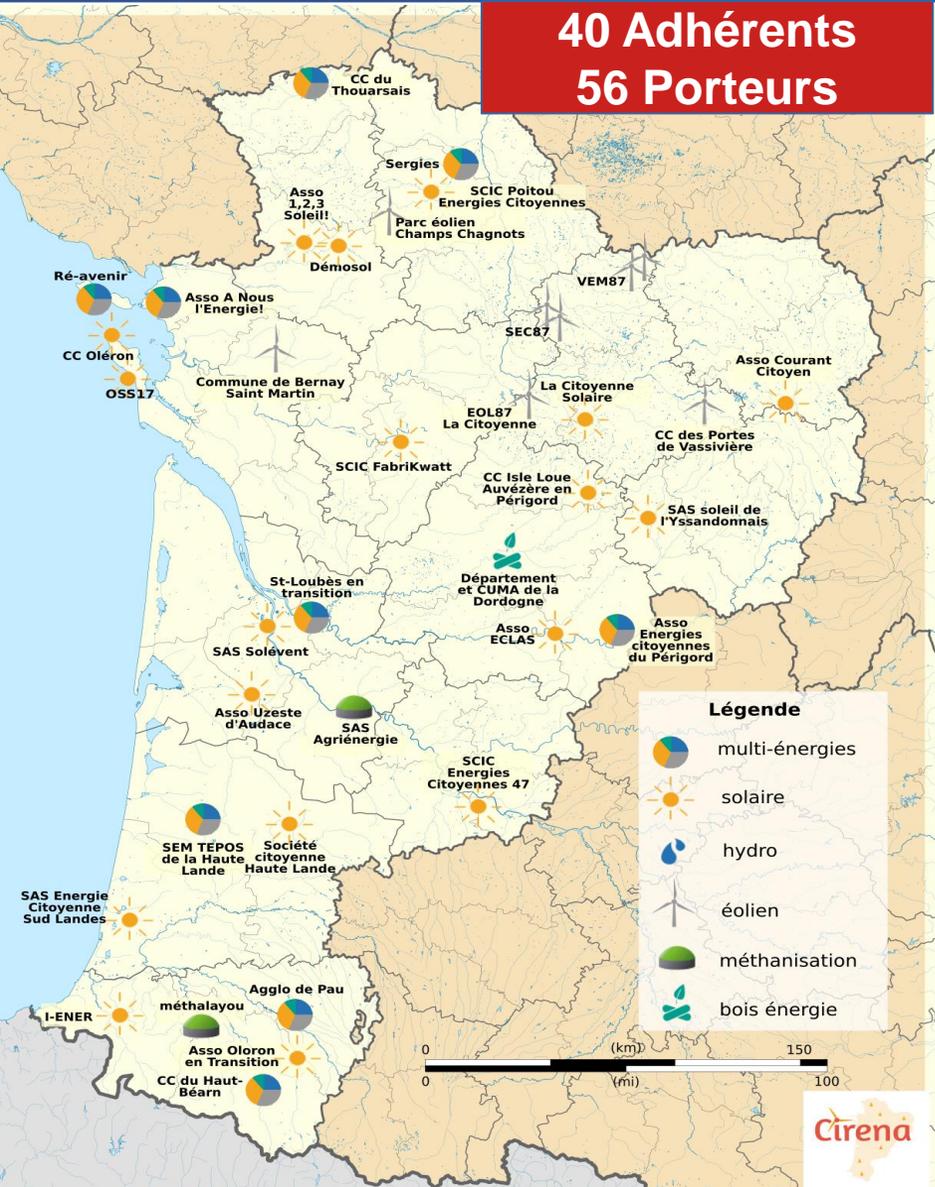
ÉCOLOGIE & PÉDAGOGIE



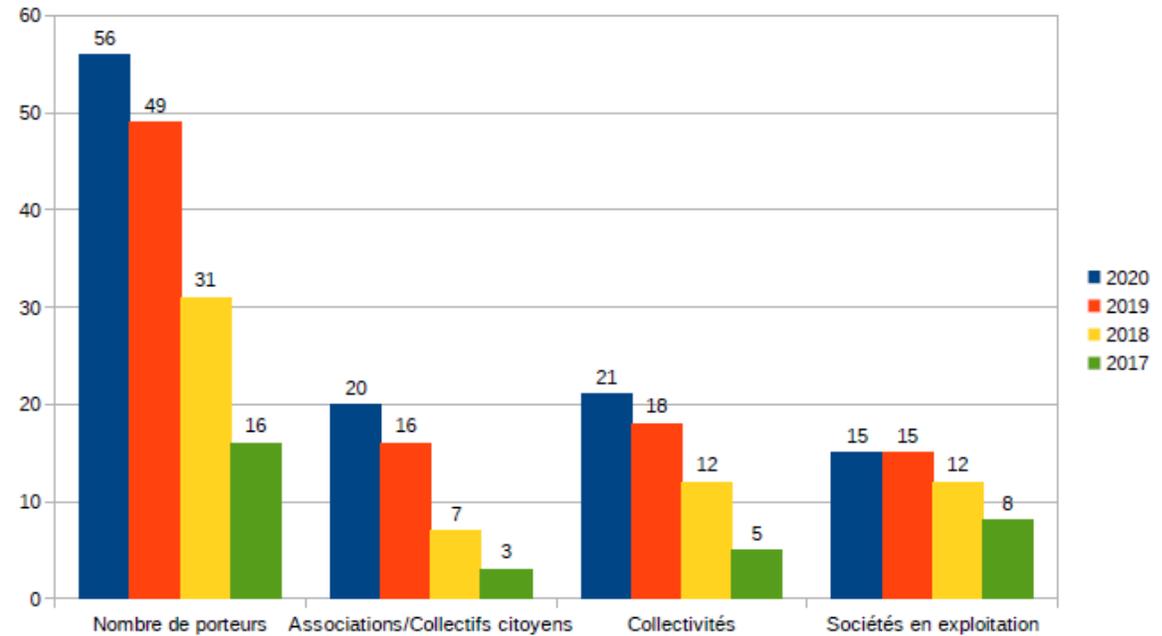
Cirena
Citoyens en Réseau
Énergies renouvelables
Nouvelle Aquitaine

Les EnR citoyennes, En Nouvelle-Aquitaine

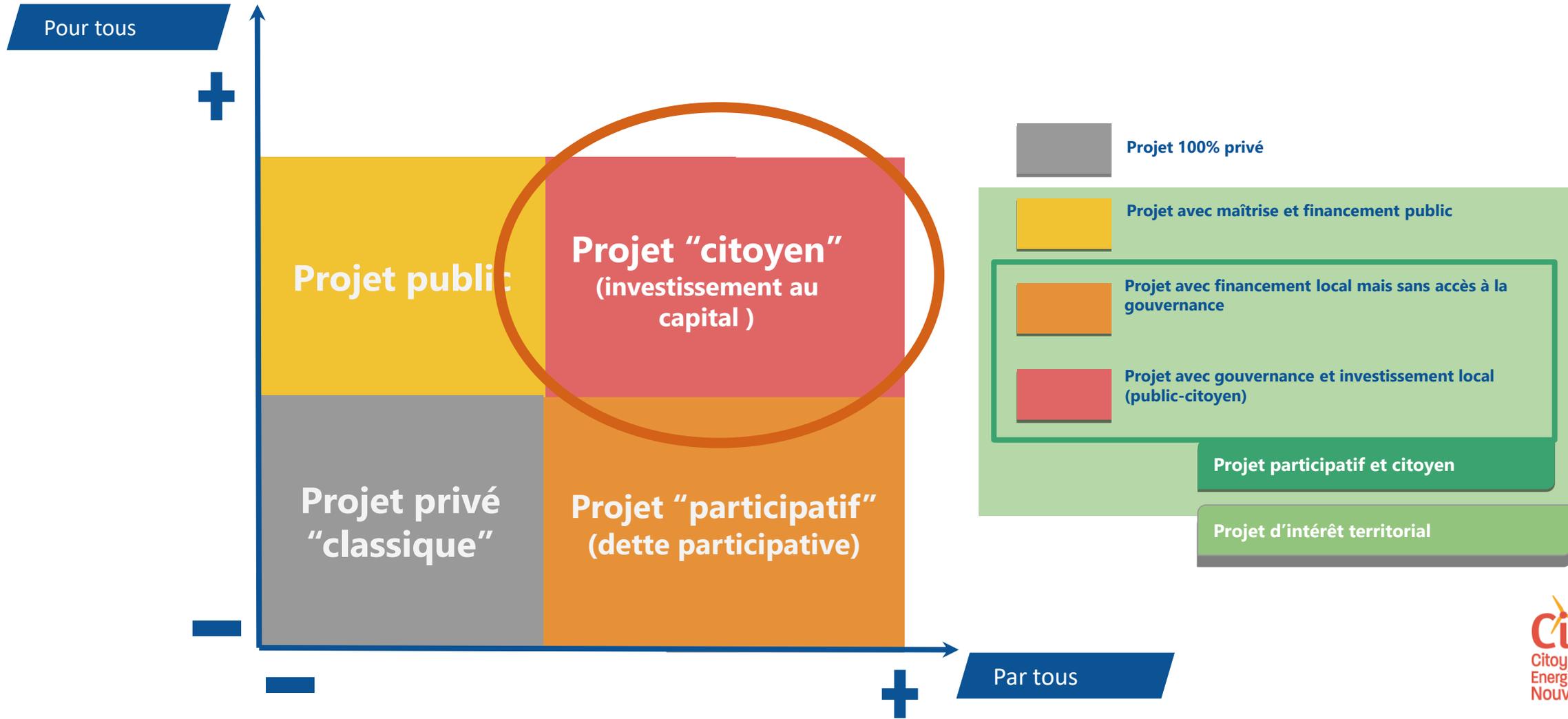
40 Adhérents
56 Porteurs



Evolution du nombre de porteurs de projets d'énergies renouvelables citoyennes entre 2016 et 2020



Différents types de projets

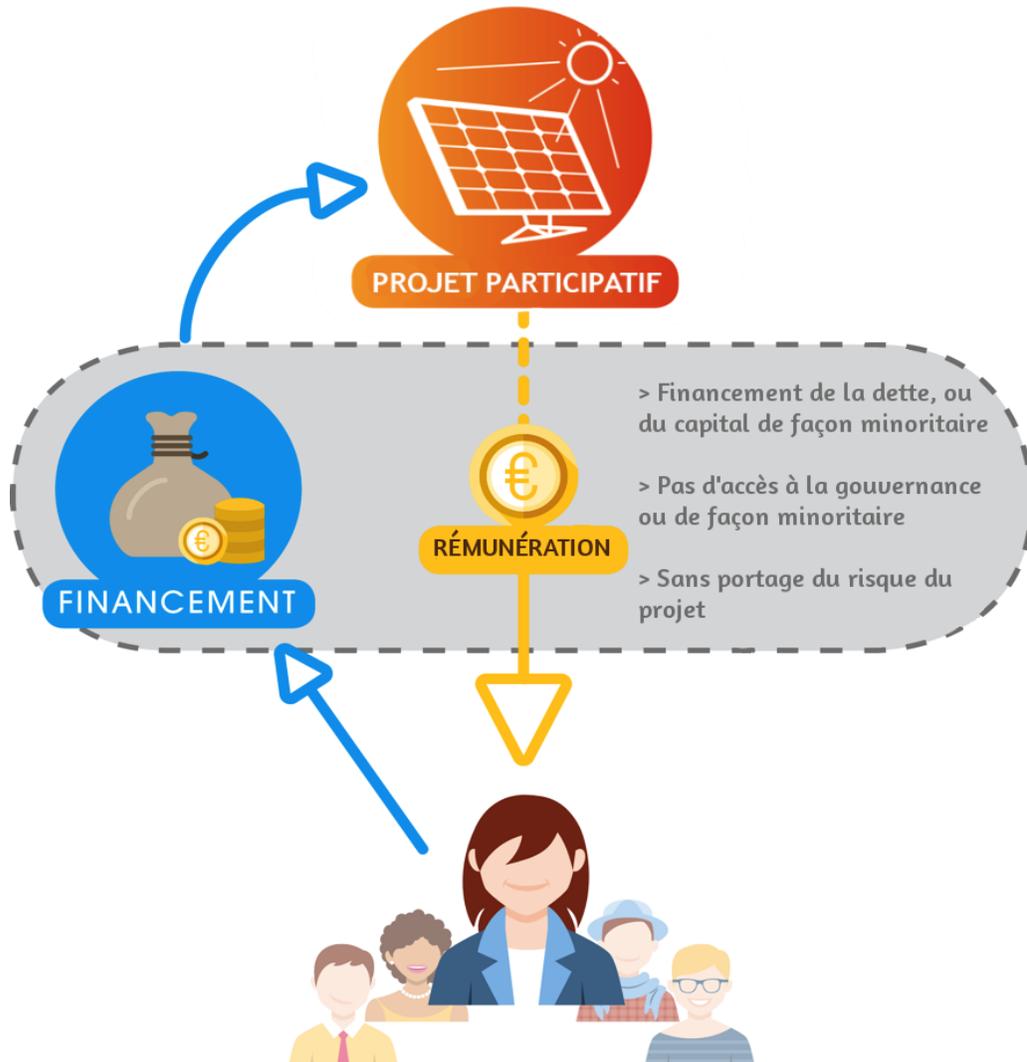


Les montages possibles

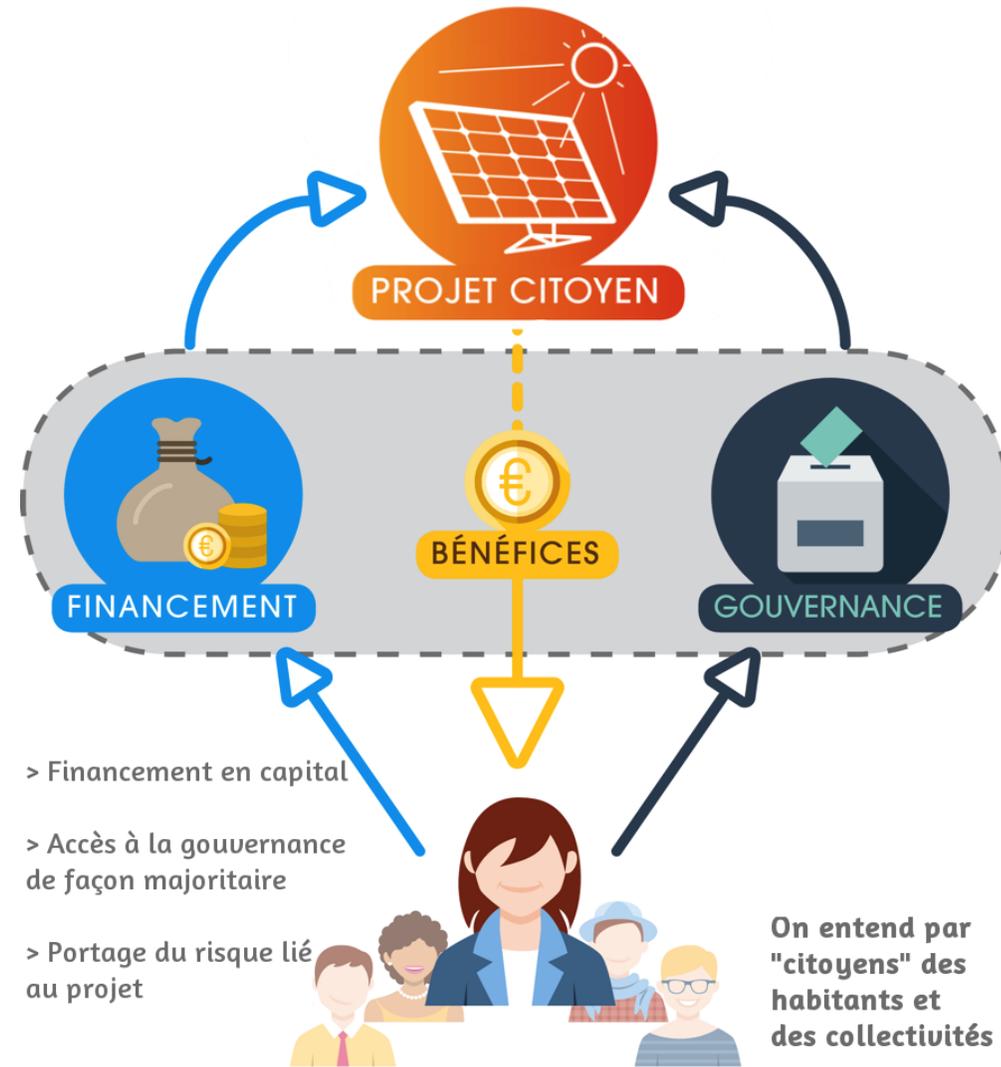
Depuis 2007



Classique Participatif



Citoyen



On entend par "citoyens" des habitants et des collectivités



Le Rôle de la collectivité : scénarios possibles

Un projet initié par les citoyens qui trouve dans les collectivités et/ou développeurs, des partenaires

Un projet initié par la collectivité, en partenariat ou non avec un développeur, et ouvert ou non aux habitants

Un développeur qui ouvre son projet à la participation des citoyens et des collectivités

Une centrale déjà en fonctionnement rachetée par des collectivités et/ou des citoyens



Le Rôle de la collectivité

1

> Facilitateur

- Mise en relation des acteurs
- Recueil et mise à disposition de données territorialisées

2

Contributeur

- Mise à disposition de
 - foncier communal, acquisition de foncier
 - partie du patrimoine communal (par exemple toitures)

3

Investisseur

- Modification du PLU
- Soutien
 - à l'obtention des autorisations administratives

Le Rôle de la collectivité

1

Facilitateur

- **Soutien à l'organisation de la concertation**

2

> Contributeur

- **Mise en place d'un fonds de garantie**

- pour faciliter l'accès au prêt bancaire, ou cautionnement des projets

- **Octroi de subventions**

- ou d'avances remboursables pour la phase d'amorçage des projets

3

Investisseur

Le Rôle de la collectivité

1

Facilitateur

- **Participation financière au projet**

- via une SEM ou une SCIC ou directement dans la SAS !

2

Contributeur

3

> Investisseur



Les EnR , les Collectivités, rôle d'APPROPRIATION CITOYENNES

- **Les collectivités peuvent investir directement dans les SA, SAS, et SCIC des projets EnR**

« Au même titre que les *communes* et leurs groupements, *les départements et les régions* peuvent investir dans les sociétés anonymes ou les sociétés par actions simplifiées dont l'objet est la production d'énergies renouvelables situées sur leur territoire ou, pour les départements comme pour les communes et leurs groupements, sur des territoires situés proximité dès lors qu'elles participent à l'approvisionnement énergétique de leur territoire. »

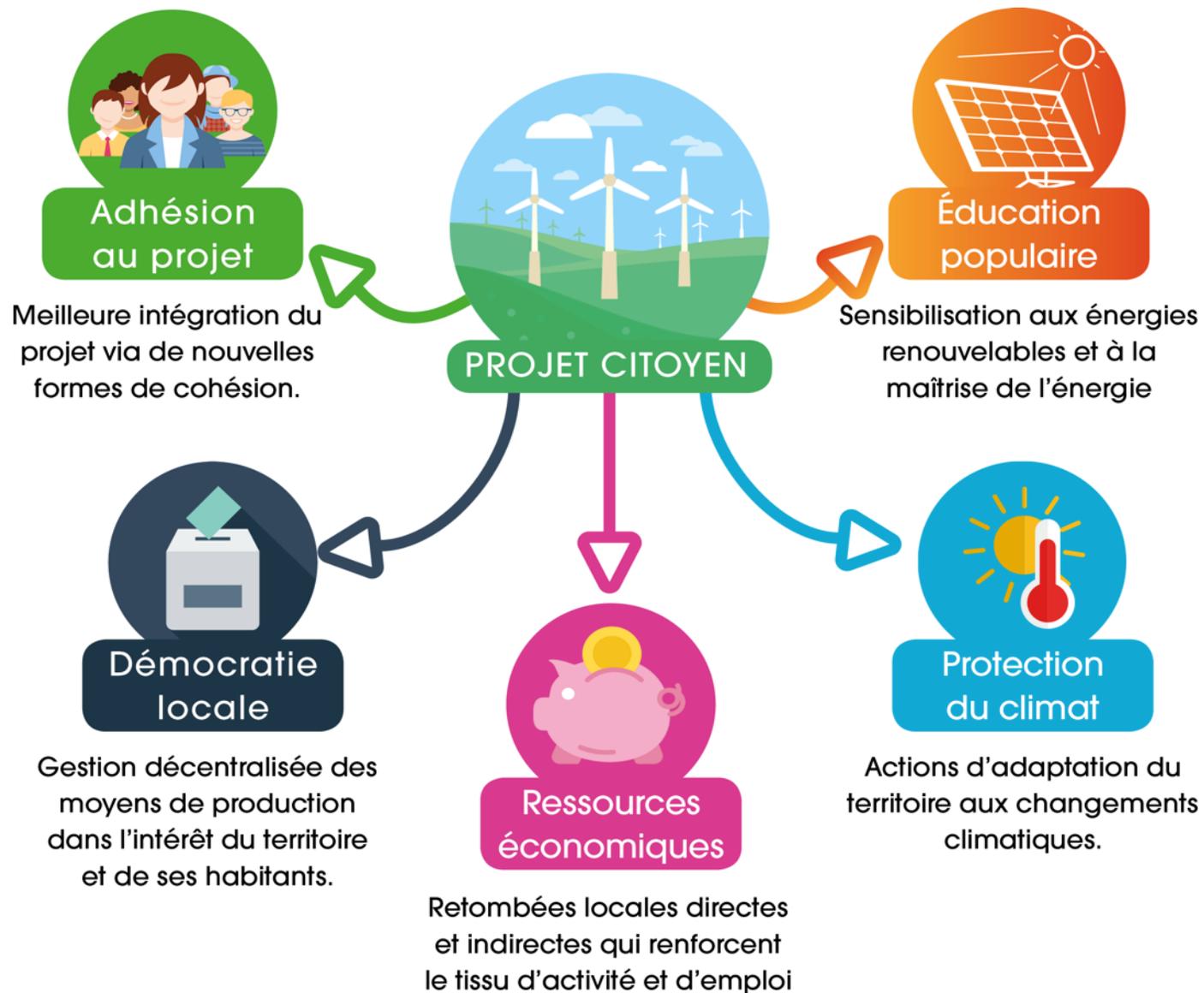
Article 109 de la loi TEPCV de 2015 : Participation des communes et de leurs groupements au capital de sociétés de production d'énergie renouvelable

Art 111, autorisation aux sociétés d'ouvrir leur capital aux particuliers et aux collectivités et à leur proposer une participation au financement du projet de production d'énergie

Les projets citoyens favorisés dans la Loi sur la transition énergétique



Les EnR citoyennes, les Retombées ...



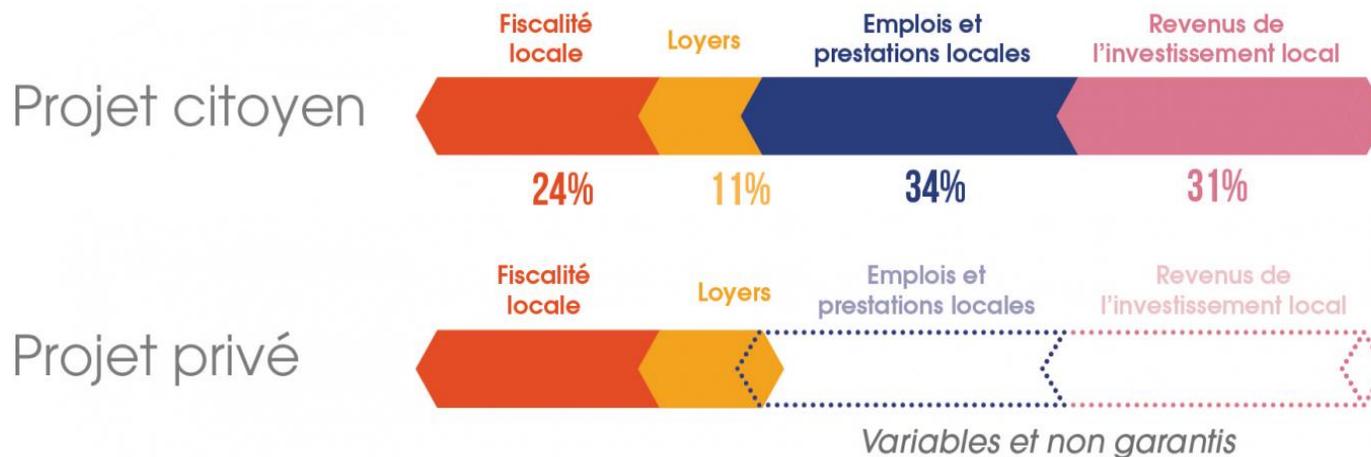
Les EnR citoyennes, les Retombées ...



POUR 1 EURO INVESTI ▶ **2,5 EUROS** PROFITENT AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

dans un projet citoyen
de production d'énergie renouvelable,

grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires,
les prestations et les revenus de l'investissement.



Les EnR citoyennes, les étapes ...



ÉMERGENCE → 3 à 12 mois



Initiative d'acteurs locaux, mobilisation du territoire



Subventions, bénévolat, compétences du groupe



Évaluation d'opportunité

DÉVELOPPEMENT → 1 à 6 ans



Mobilisation du territoire, nouveaux bénévoles, levée de fonds



Financement du développement, capitalisation des fonds propres



Études et autorisations administratives

Les Spécificités dans les EnR

> Tarif d'achat : des modèles économiques de long terme mais sécurisés

> Le couple risque/rentabilité lors de la phase de développement (Enrcit)

> Qui dit actionnariat dit gouvernance (décorrélation possible capital/poids gouvernance)

CHANTIER → 2 à 15 mois



Levée de fonds



Investissements et prêt bancaire



Installation

EXPLOITATION → 15 à 30 ans



Animation de la dynamique locale et du collectif d'acteurs



Vente de l'énergie



Maintenance

Les EnR citoyennes, Concrètement, Comment s'y prendre...

- ❑ **Cas de figure 1** : je suis démarché.e par des opérateurs industriels
>> je tente d'en maximiser les retombées et de ne pas laisser les clefs du camion !
- ❑ **Cas de figure 2** : j'ai du gisement (terrains, toitures, etc.) mais je n'ai pas envie de (m')investir dans le portage du projet
>> je contacte les coopératives citoyennes sur mon territoire
- ❑ **Cas de figure 3** : j'ai envie de porter des projets d'EnR et d'en maximiser les retombées pour mon territoire
>> je me forme, je m'entoure (chargé.e.s de missions, coopératives citoyennes locales, réseaux régionaux, etc.) et je me lance !



Questions ?

CONTACTS :

cirena.fr

Anna Frébault

Chargée de projets d'EnR citoyennes
en Limousin et Poitou-Charentes

anna.frebault@cirena.fr

07 63 17 41 82

